



Pour les enfants entre 4 et 12 ans

Inscription
mercredi 11 septembre 2024
à la Maison des Sports



Cours d'apprentissage de la gymnastique

- École Municipale des Activités Physiques et Sportives (EMAPS)
- Service Éducation

Ville de Nyons

Rentrée 2024

La municipalité, désireuse d'encourager l'activité physique et sportive chez les jeunes, vous propose des cours de gymnastique à la Maison des Sports, ouverts à tous les enfants de 4 à 12 ans.

Ces cours sont assurés par Sandrine Nicolas et Stéphane Barrier, Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques Sportives (ETAPS) et Monique Julian Achard, animatrice.



Photos : Gymnastique avec l'EMAPS en 2023

>> Calendrier des cours :

Les cours ont lieu à la Maison des Sports, en période scolaire, le mercredi ou le jeudi en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

Mercredi :

- 9h30 - 10h45 (intermédiaires)
- 11h15 - 12h15 (jeunes enfants 4 / 6 ans)
- 14h - 15h15 (débutants)

Jeudi :

- 17h30 - 19h (avancés)

>> Modalités d'inscription :

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille. Il y aura cependant des pré-inscriptions en direct avec les éducateurs mercredi 11 septembre :

- de 9h à 10h ou par SMS ou mail (indiqués ci-dessous) pour les enfants inscrits en 2023/2024
- de 10h à 12h (pour les nyonsais)
- et de 14h à 16h (pour les enfants extérieurs à la commune).

Une période d'essai sur 2 cours permettra aux enfants de faire un choix sur la poursuite (ou non) de l'activité.

>> Montant :

- De 15 à 26€ pour l'année pour les nyonsais, en fonction du Quotient Familial,
- De 40 à 50€ pour l'année pour les extérieurs à la commune, en fonction du Quotient Familial.



Ecole Municipale des Activités Physiques et Sportives

06 61 21 87 08

s.nicolas@nyons.com / s.barrier@nyons.com

Du parcours ludique à la gym sportive, il n'y a qu'un pas !